

Corrigé proposé par SES réussite

Première

–

SES

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment la politique de la concurrence augmente le surplus du consommateur.

Document strictement réservé à un usage pédagogique – diffusion interdite

Introduction

La politique de la concurrence regroupe l'ensemble des actions menées par les pouvoirs publics pour garantir un fonctionnement concurrentiel des marchés. Elle vise à limiter le pouvoir de marché des entreprises afin de favoriser des prix plus bas et une meilleure qualité des produits pour les consommateurs, ce qui augmente leur surplus (gain à l'échange).

On peut alors se demander comment la politique de la concurrence permet d'augmenter le surplus du consommateur.

Pour répondre à cette question, on montrera que la politique de la concurrence agit par le contrôle des fusions-acquisitions (I), par la lutte contre les ententes illicites (II) et par la répression des abus de position dominante (III).

I. Le contrôle des fusions-acquisitions

Affirmation : Le contrôle des fusions-acquisitions permet de préserver la concurrence et d'augmenter le surplus du consommateur.

En effet (cours) : lorsqu'une fusion ou une acquisition réduit trop fortement le nombre d'entreprises sur un marché, cela peut accroître le pouvoir de marché d'une firme (ou d'un petit groupe de firmes). Les entreprises peuvent alors augmenter leurs prix, réduire la qualité ou limiter le choix. Les autorités de la concurrence peuvent autoriser, encadrer (remèdes) ou interdire ces opérations afin de maintenir une concurrence suffisante.

Par exemple (document 1) : le texte souligne la « concentration extrême » dans certaines industries de transformation et de distribution, ce qui limite le jeu de la concurrence. Cette concentration peut empêcher les consommateurs de profiter pleinement des gains de productivité.

II. La lutte contre les ententes illicites

Affirmation : La lutte contre les ententes illicites augmente le surplus du consommateur en empêchant la fixation artificielle de prix élevés.

En effet (cours) : une entente (cartel) est un accord entre entreprises concurrentes visant à

fixer les prix, se répartir les marchés ou limiter les quantités. Ces pratiques réduisent la concurrence et entraînent des prix plus élevés : le surplus du consommateur diminue. La politique de la concurrence sanctionne ces ententes et dissuade leur formation.

Par exemple (document 2) : les sanctions totales infligées par la Commission européenne aux cartels sont très élevées : elles passent de 540 millions d'euros (1990-1994) à 3 463 millions d'euros (2000-2004), puis atteignent 9 414 millions d'euros (2005-2009) et restent à un niveau très important avec 8 931 millions d'euros (2010-2014). Donc, la répression des cartels s'est fortement renforcée sur la période, ce qui dissuade les entreprises de s'entendre et favorise des prix plus bas.

III. La lutte contre les abus de position dominante

Affirmation : La lutte contre les abus de position dominante protège les consommateurs et augmente leur surplus.

En effet (cours) : une entreprise en position dominante peut abuser de son pouvoir de marché (prix excessifs, pratiques d'éviction, restriction de l'offre, dégradation de la qualité). En sanctionnant ces comportements, l'autorité de la concurrence rétablit des conditions de concurrence plus équitables, ce qui limite la hausse des prix et améliore le choix.

Par exemple (document 1) : le texte met en évidence une forte asymétrie des pouvoirs de marché dans certaines filières, avec des producteurs « preneurs de prix ». La politique de la concurrence vise justement à limiter les pratiques qui verrouillent le marché et empêchent les consommateurs de bénéficier de prix réellement concurrentiels.

Conclusion

Ainsi, la politique de la concurrence augmente le surplus du consommateur en garantissant une concurrence effective : le contrôle des fusions-acquisitions limite la concentration, la lutte contre les ententes empêche la hausse artificielle des prix et la répression des abus de position dominante protège le consommateur contre les pratiques de verrouillage du marché. Au total, cela favorise des prix plus bas, une offre plus abondante et une meilleure qualité.